

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Deux projets séduisants et durables ont été sélectionnés pour occuper les futurs locaux commerciaux de la place du Château

Nyon, le 17 août 2023

Suite à la mise au concours des locaux de la place du Château 1 et 10, la Municipalité a sélectionné ses futur-e-s exploitant-e-s. L'actuelle salle de conférence de la Bretèche accueillera un café-bar et une partie du rez-de-chaussée précédemment occupé par la Police Nyon Région sera réaménagée pour accueillir un restaurant. Cette démarche s'inscrit dans la volonté municipale de renforcer le dynamisme du centre-ville et l'animation de la place du Château.

Le projet retenu pour occuper les locaux de la place du Château 1 se nomme *A Côté*. Porté par Charlotte de Raemy et Jeremiah Freddi, deux trentenaires de la région nyonnaise, il proposera une offre de petite restauration faisant la part belle aux produits locaux et de saison. L'offre s'articulera principalement autour d'un concept de tartines en journée, de planchettes mixtes pour les soirées afterwork et d'une offre de brunch le week-end. Une gamme variée de boissons sera également proposée tout au long de la journée. Le café-bar proposera aussi de la vente d'artisanat produit à proximité et qui servira à la décoration de l'espace. La Municipalité a été séduite par les valeurs de durabilité incarnées par les deux porteur-euse-s du projet, la capacité du concept à accueillir sa clientèle tout au long de la journée, ainsi que par l'ambiance intérieure prévue, s'intégrant parfaitement dans l'espace de la place du Château 1 et respectant ses contraintes architecturales.

Le projet d'un restaurateur de Nyon qui a géré plusieurs établissements dans la région lémanique a quant à lui été retenu pour occuper le futur espace de la place du Château 10. Il s'agira d'un restaurant de type bistronomique mettant en valeur des produits du marché, qui reprendra les classiques de la cuisine de bistro en ajoutant une touche personnelle, le tout à des prix abordables. L'expérience confirmée du restaurateur, son projet séduisant de restauration et sa complémentarité avec l'offre actuelle à Nyon ont su convaincre la Municipalité. Sa fine connaissance des producteur-riche-s et produits locaux permettra l'élaboration de menus qui évolueront au gré des saisons. Le nom du futur exploitant sera dévoilé dans un deuxième temps.

La Municipalité retient ici deux projets fortement ancrés dans le terroir local, accessibles à toutes et tous, et dont les concepts séduisants permettront d'accroître le dynamisme et l'animation de la place du Château. Cette volonté s'inscrit plus largement dans sa vision *Cœur de Ville*, qui vise à renforcer l'animation du centre-ville en développant un parcours de commerces, de terrasses et de places publiques, le long d'une boucle des adresses allant de la gare à la place du Château, en passant par le futur parc Perdtemps.

Suite à l'octroi par le Conseil communal du crédit d'études et de réalisation lors de sa séance du 26 juin 2023, les travaux des locaux de la place du Château 10 ont été entamés début juillet. Les travaux de réaménagement de la place du Château 1 seront entrepris dans la continuité. L'ouverture des deux commerces est prévue pour le deuxième semestre 2024.

#### **Contacts presse**

**M. Daniel Rossellat**, Syndic, 079 200 52 01

**M. Claude Uldry**, Municipal en charge des services des finances et d'architecture, 078 769 96 70

**M. Lionel Thorens**, Délégué à l'économie, 022 316 40 09